

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Historia Zaringo Badensis

Schöpflin, Johann Daniel

Carolsruhae, 1766

DXI. Transactio, qua rex galliæ, marchioni [...]

[urn:nbn:de:bsz:31-295134](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-295134)

DXI.

TRANSACTION, QUÆ REX GALLIÆ, MARCHIONI
DURLAC. PROPTER CASTRUM LANDSCRON IN ALSATIA
SITUM, 3000 tb. FRANC. ANNUATIM SOLVERE
SE OBLIGAT.

A N N O M D C L X I I I.

Ex Tabulario Badensi.

Le Roy aiant veu & examiné en son Conseil le Traitté fait & passé en son nom dans la ville de Brisach le 28. jour du mois de Mars 1663. Par le Sr. Colbert Conseiller du Roy en ses Conseils Intendant de la Justice, Police & Finances en la Generalité de Mez avec les Députez de Monsieur le Marquis de Baden-Dourlach Seigneur de Rotteln en vertu de leurs pouvoirs respectifs duquel traitté la teneur s'ensuit.

Aujourd'hui vingt huitieme jour du Mois de Mars mil six cent soixante trois en la ville de Brisach en l'hôtel du Sr. Colbert Conseiller du Roy en ses Conseils Intendant de la Justice police & finances en la generalité de Metz se font assemblez le dt. Sr. Colbert en qualité de Commissaire député par sa Majesté d'une part & les Sieurs Spindler Baillif de Pforzheim & Keck, Secretaire privé de son Altesse Monseigneur le Marquis de Baden Dourlach, Seigneur de Rotteln, tous deux aussi par lui députez d'autre pour en Consequēce des pouvoirs cy après transcrits & respectivement donnez tant par sa Majesté, au dt. Sr. Colbert que par le dt. Seigneur Marquis de Dourlach aux dt. Sieurs Spindler & Keck, Conferer, examiner & traiter sur les pretentions que le dt. Sei-

gneur Marquis a dit avoir sur le Chateau de Landskron situé en Alface, sur les frontieres du Zuntgau, Lesquels dits Sieurs Commissaires après avoir examiné toutes les raisons tant de sa Majesté, que du dt. Seigneur Marquis de Dourlach, qu'ils declarent & consentent au nom du dt. Seigneur Marquis tant pour lui que pour tous ses heritiers, successeurs, & ajans cause en tant qu'il en est besoin que le dt. Chateau de Landskron demeure à toujours à Sa Majesté pleinement & paisiblement en tous droits de proprieté, souveraineté & toute sorte de Juridiction, & le dt. Sr. Colbert au nom qu'il agit, bien informé que l'intention de Sa Majesté est de traiter favorablement le dt. Seigneur Marquis de Dourlach au sujet de ses dt. pretentions sur le dt. Chateau de Landskron, qu'il promet & accorde sous le bon plaisir de Sa Majesté tant pour lui, que pour ses hoirs vne rente annuelle à perpetuité de trois mil liures tournois sur le peage D'Ottmarsheim, qui lui fera paiée & a ses dt. hoirs par les fermiers des dt. Peages, à commencer du premier Janvier 1664. lesquels rapportant la quittance du dt. Seigneur Marquis feront bien & valablement déchargez du paiement des dts Trois mil livres, sur le prix de leur ferme. Pour l'execution de laquelle transaction le Roy a obligé specialement le dt. peage d'Ottmarsheim & generalement tous les revenus de son Domaine d'Alface, & le dt. Seigneur Marquis tous ses biens, meubles & immeubles, présens & a venir & ont promis les dts. Sieurs Députez de faire ratiffier les presentes dans six semaines, ainsi signé Colbert, Spindler & Keck.

Sa Majesté a agréé approuvé & ratiffié le dt. Traitté en la maniere qu'il est cy dessus transcrit & promet en foy & parole de Roi de garder

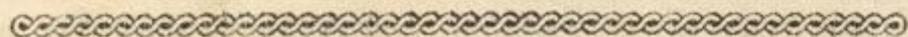
& entretenir inviolablement tout le Contenu en icelui, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu directement ou indirectement. En tesmoing de quoy sa Majesté a fait apposer le Scel de son secret à la présente, qu'elle a signé de sa main & fait contresigner par moi Son Conseiller Secretaire d'Etat de ces Commandemens & Finances. Donné à Paris le sixieme Jour de Novembre 1664. signe Louis, & plus bas de Lionne à côté est écrit Registre es Registres de la Cour suivant l'arrest de ce jour, fait à Metz en Parlement le vingt quatriesme Mars Mil six cent soixante cinq signé Bouchard & scellée.

LOUIS par la grace de DIEU Roy de France & de Navarre à nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nostre cour de parlement de Metz. Salut. Nostre cher & bien amé Cousin le Marquis de Baden-Dourlach Seigneur de Rotteln croyant avoir quelque pretention sur le Chateau de Landskron situé en Alsace sur les frontieres du Zuntgau, nous aurions des le vingt huitieme Mars de l'année 1663. passé & arrêté entre nous le traité ci attaché sous le Contrescel de nostre Chancellerie, & voulant que les conditions portées par Iceluy soient executées par tous nos officiers & sujets, qu'il appartiendra. Nous vous envoyons le dt. traité, & vous mandons & ordonnons par ces présentes signées de nostre main que vous ayez à le faire Enregistrer purement & simplement & à le faire entretenir, garder & observer, selon sa forme & teneur, sans y apporter aucun delay ni difficulté. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le 24. Jour de fevrier Mil six cent soixante cinq & de nostre regne le vingt deux & scellé & signé Louis & plus bas de par le

Roy de Lionne. A coste est écrit: Registre ouy le requerant le Procureur-General du suivant l'arrest de ce jour, fait à Metz en Parlement le vingt quatrieme Mars Mil six cent soixante cinq signé Bouchard, & en marche est escrit: Registrées ensemble le traitté y mentionné es Registres du Bureau des Finances de la Generalité de Mez, conformement à l'ordonnance de ce jour, premier Avril Mil six cent soixante dix, signé Blanchet.

Collationné aux originaux par nous Conseiller-Secretaire du Roy, maison couronne de France & de ses Finances.

Vaince mppria.



DXII.

LEOPOLDUS IMP. CONFIRMAT UTRIQUE LINEÆ
BADENSI AXIOMA SERENITATIS (Durchlechtig).

ANNO M D C L X I V.

Ex Tabulario Badensi.

Wir LEOPOLDT von Gottes Gnaden, erwählter Römischer Kayser, zu allen Zeiten Mehrer des Reichs, in Germanien, zu Hungarn, Böhaimb, Dalmatien, Croatien vnd Slavonien &c. König, Ertzhertzog zu Oesterreich, Hertzog zu Burgundt, zu Brabandt, zu Steyr, zu Kärndten, zu Crain, zu Lützburg, zu Wurttemberg,